

Bernard CHOVAUX – Recherches Généalogiques

Les COPIN¹ - Artois

La branche ci-dessous est établie à partir de recherches dans différentes archives sur Pihem, en particulier un terrier de 1530, dans lequel figurent cinq COPIN, dont Adam. Du fait de la présence de plusieurs familles et du peu d'informations disponibles, il ne peut y avoir de certitudes sur l'ensemble des liens présentés.

Adam COPIN x Jehenne BOUTOILLE
Nicolas COPIN †/1568 x Jehenne FOREST †1568/
Pierre COPIN x Marie BRETON
Pierre dit Censier COPIN x Jenne BOUVART
Marie COPIN †1689 x Robert PRUVOST 1602-
Eustache²
Pierre x Guislaine DEMARTHES
Arthus COPIN
Pierre COPIN †1629..1632 x Simonne DE BEURAIN †1583/
Pierre COPIN †1626/ x Antoinette PICOTIN
Jeanne COPIN †1676 x Nicolas ROSEAU †1681
Jenne x Jehan DE HERCHIN

Deux terriers, l'un des années 1530 et conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer³ (série 2G – Archives du Chapitre de Saint-Omer), et le second, un terrier comportant des rapports de dénombrement établis entre 1568 et 1574 (Archives Départementales du Nord - E2334).

Parmi les rapports du second terrier, celui de Pierre, fils de feu Nicolas et de Jehenne FOREST et un rapport de Tassin, de Biencques, dont les terres sont louées par son frère Pierre. Il y a aussi un rapport établi par Tassin CARON au nom des hoirs d'Artus COPIN (le partage n'avait probablement pas encore eu lieu, d'où l'absence de rapport de Pierre).

Dans le terrier de 1530, c'est Adam, qui, des COPPIN, détient le plus de parcelles. En marge des parcelles d'Adam, des modos renvoient à Pierre, fils d'Eustache, et Pierre, fils Pierre. D'où l'hypothèse d'un lien entre Eustache, son frère Pierre, et Adam : Nicolas, père de Pierre et d'Eustache, serait fils d'Adam.

D'autre part, une parcelle, une demi-mesure séant vers soleil la Verde Voye, pourrait correspondre à la première des trois parcelles du rapport de Tassin CARON. D'où une seconde hypothèse : Artus, frère de Nicolas et fils d'Adam.

¹ Origine du nom : diminutif du nom de baptême Jacques formé par aphérèse : Jacob, Jacop > Cop > Copin (source : Geneanet)

² Eustache n'est pas l'un de mes présumés SOSAS, mais un collatéral.

³ Relevé sur mon site (<http://bchovaux.fr/data/Pihem/Pihem-1530.pdf>) complété par une note sur les tenanciers de Pihem (<http://bchovaux.fr/data/Pihem/Pihem-1530-notes.pdf>)

Dans le terrier de 1530, il est indiqué qu'Adam est marié à Jehenne BOUTOILLE, veuve de Jacques HAUSAULLIER.

4

Un Adam COPPIN, fils Jehan, apparaît, 'au lieu de Jehan BALLEMER', dans la première partie du terrier des AD 59 (E2334), qui est antérieure à la seconde partie des rapports de dénombrement établis à partir de 1568 et qui daterait des années 1550. Il pourrait être l'Adam, laboureur, demeurant à Bienques, marié à Marie CADART, qui vend une terre en 1556 (Acte du Gros des Notaire de St-Omer – Vente 1556 – 16) et le frère de Mahieu et de Marand⁵, enfants de feu Jehan et de Jehenne BALNIER (Gros des Notaires – Renonciation 1569 – n°1).

Sur la période 1550-1570, le Gros des Notaires de Saint-Omer comporte très peu d'actes relatifs aux COPPIN de Pihem. Outre les deux cités plus haut, il y a une rente créée par le couple Pierre COPPIN et Jehenne DE MAMEZ⁶ et un contrat de mariage Jehan, fils de Michiel COPPIN, x Isabeau de WAVRANS (Cm 1570 n° 12).

Un registre de werps dans les archives du chapitre de St-Omer indique que Pierre COPPIN, meunier à Pihem, était marié à Simonne DE BEURAIN, qui devrait être la mère de Pierre le Jeune, marié à Antoinette PICOTIN (nombreux actes du Gros) ; A noter que le fils décède avant le père (cf. acte du Gros 1629 – Vente n°50- entre Pierre COPPIN et sa belle-fille).

La filiation de Jenne, femme de Nicolas ROZEAU, est établie à partir de la Reconnaissance du 30/7/1656 :

*Pierre COPPIN, Jean BOULART, Gabrielle COPPIN sa femme, Nicolas ROZEAU et Jenne COPPIN sa femme, tous laboureurs à Pihem, les dits COPPIN frère et soeurs, enffans et hers de feuz Pierre et d'Antoinette PICOTIN ; le 17/11/1612 par les dits feuz Pierre COPPIN et sa femme (...)*⁷

La filiation de Marie, femme de Robert COPPIN, est établie à partir des modos figurant sur le rapport de son père en 1620, hypothèse confortée par un acte du Gros – Vente 1652-129).

Un autre registre des archives du chapitre (2G2332) relate un procès opposant Eustache COPPIN à Marand COPPIN, fils d'Adam, et les DE HERCHIN, enfants de Jenne COPPIN, sœur de Marand

Ci-dessous un extrait de ce registre

Le 26/3/1577 / A la requête de Marand COPPIN, d'une part, et Péronne DE HERCIN et ses consors, d'autre part, héritiers, le dit Marand, de feu Adam COPPIN, et la dite Péronne et ses consors de Jenne COPPIN, sœur au dit Marand, a été fait mandement et défense à Eustache COPPIN, fils Nicolas, de l'occupation et jouissance du contingent de certain droit et arrhe que les dits demandeurs demandent et querellent en 0,5m 0,5q de jardin séant à Bienques listant vers mer à Mahieu THIBAUT, à cause de sa femme, aboutant d'amont au grand Chemin de ..., le jardin venant du dit feu Adam, père de Marand et grand-père à la dite Péronne et ses

⁴ Cf. relevé de Philippe DERIEUX – Actes notariés 1574-1579 – GGRN – AM349)

⁵ Ce Marand est à distinguer de Marand fils d'Adam, cité dans le registre 2G2332

⁶ Un rapport de Jenne DE MAMEZ, veuve de Pierre COPPIN, apparaît dans la seconde partie du terrier des AD59

⁷ Relevé du Gros des Notaires de Saint-Omer par Yves LEMAIRE – Année 1656

consors, le dit jardin avait été occupé par la dernière femme du dit feu Adam en forme de douaire et non partagé après le trépas de la dite

Adam COPPIN avait donc été marié au moins deux fois. La dernière femme pourrait être Jehenne BOUTOILLE, citée dans le terrier de 1530. Il est par conséquent difficile de déterminer la mère de Marand ou Nicolas ou Jenne. L'hypothèse qui nous paraît la plus probable qu'Eustache, occupant de la parcelle laissée par la dernière femme, descendrait de Jenne BOUTOILLE, et que Marand et Jenne seraient d'un précédent lit.